

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1/2018

En date du 23 janvier 2018

Le Conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.

Nombre de membres
en exercice : **15**

Présents : J. BUREL, M-N BIDON, B. BOURDON Adjointes.
D. LOPES, L. DUYSSENS, C. VON ROHLAND, L. WALCKIERS,
L. RISSE, V. BASILICATA, M. LORIOT, L. ROUCHOUSE.

Nombre de membres
présents : **12**

Absents excusés : M. GAUDE pouvoir à L. WALCKIERS, J. FOURNIER
pouvoir à M-N BIDON, S. CHAVAZ.

Mme Marlène LORIOT a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 4 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

1- COMMISSIONS COMMUNALES :

Scolaire :

Compte-rendu du Conseil d'école : Mme le Maire rapporte la réunion du conseil d'école du même jour. Après sondage auprès des parents d'élèves, 69 familles sur 95 ont répondu au sondage, 49 étant favorables au retour de la semaine de 4 jours ; 42 familles sont défavorables à la mise en place d'une garderie le mercredi matin.

Le retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2018 est donc validé par le conseil d'école.

Rythmes scolaires – semaine de 4 jours (Délib 2018-01-01) :

- Après rappel de la délibération du 1^{er} septembre 2014 mettant en place les temps d'activités périscolaire (TAP)
- Après l'exposé de Mme le Maire concernant la parution du décret du 27 juin 2017 du ministre de l'éducation nationale relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Le Conseil Municipal de Sauverny, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE de demander au Directeur académique des services de l'éducation nationale, une dérogation relative à l'organisation de la semaine scolaire, pour huit demi-journées réparties sur quatre jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

Les horaires proposés seraient : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00.

Le conseil d'école a également donné un avis favorable à cette organisation à l'unanimité.

1-2 Finances :

Isolation extérieure complète de la façade de la Résidence GIBOUDEAUX (Délib 2018-01-02)

Madame le Maire informe que le projet de la commune est d'isoler ce bâtiment, suite à une étude de la société ALEC 01 qui a confirmé, lors de l'audit avec des caméras thermiques, le bienfondé de cette décision. Ce projet devra donc faire l'objet d'une demande de subvention.

- Auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Elle propose par conséquent de solliciter l'appui financier de l'Etat, suivant le budget prévisionnel ci-après :

Dépenses			Recettes		
Nature	Montant HT	En %	Nature	MontantHT	En %
Isolation extérieure, complète de la façade, ainsi que le remplacement des volets existants + des persiennes, par des volets en bois.	45 000 €	96 %	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	10 000 €	21 %
Divers et imprévus	2 000 €	4 %	Autofinancement	37 000 €	79 %
TOTAL	47 000 €	100 %	TOTAL	47 000 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
2. Approuve le budget prévisionnel de l'opération et précise que, le cas échéant, la différence entre les montants maximum des subventions sollicitées et les montants réellement attribués sera prise en charge par la collectivité.

2 – Divers : Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le 6 février 2018 à 20 h 30.